

LE MOT DU MAIRE

Les vacances de février ont permis à Animation Jeunesse Ville d'offrir aux enfants accueillis un alléchant programme : de quoi reprendre le chemin de l'école en pleine forme, et totalement satisfait des activités proposées !

Mais entre ces réjouissances et le budget primitif que nous préparons avec le plus grand soin, notre ville vient d'accompagner à son terme le projet de D.S.P (Délégitation de Service Public) pour le site touristique de la Mutche. Vous en aviez découvert quelques éléments dans le compte rendu du conseil municipal (Echos de Morhange de janvier) En attendant les signatures devant notaire, le principe est acquis définitivement ; Alain FREYERMUTH, notre adjoint en charge de la Mutche, a instruit le dossier dans son déroulement et apporté – en partenariat avec le futur gérant – les correctifs nécessaires pour ficeler une mouture qui convienne aux deux parties.

C'est en premier lieu une opération d'anticipation ; en effet, à terme, il y a fort à parier que l'exploitation d'un camping ne sera plus de la compétence des communes puisqu'elle relève en effet du strict droit commercial et, partant, ne peut être confiée qu'à un privé. Il était donc prudent de travailler dans un esprit préventif. Concrètement, cette délégation de service public concerne exclusivement l'hébergement et le restaurant, à titre commercial et lucratif. La ville de Morhange conserve tout le patrimoine restant au bénéfice de ses administrés. Le bail est établi sur 18 ans, condition sine qua non pour que le gérant perçoive des aides notamment régionales, avec redevance de 12% du résultat d'exploitation au profit de la Ville selon les dispositions de la loi Sapin. Sans entrer dans le détail, telles sont les cadres tracés de manière à ce que chacun des partenaires réalise les objectifs qu'il s'est fixé ; c'est donc en second lieu un système « gagnant – gagnant », qui encourage les initiatives privées sans pour autant – bien au contraire – pénaliser la collectivité.

Cette opération achève un long processus de travail, minutieux et précis ; d'autres gros dossiers sont en cours : je vous en informerai en temps utile ; mais d'ores et déjà, vous pouvez y lire notre volonté constante de mouvement, notre souci d'entreprendre et de faire « bouger les lignes ».

Je voudrais pour terminer « tordre le cou » à une rumeur que certains esprits revanchards ou mal intentionnés – et peut-être même les deux – se complaisent à répandre, selon laquelle les caisses de la ville seraient vides. Qu'on se rassure : notre endettement n'a jamais été aussi bas et, pour la deuxième année consécutive, nous ne recourons pas à l'emprunt, tout en réalisant 1,6 million d'euros de travaux dont vos découvrirez la réalité au fur et à mesure de leur avancement. Décidément, le dicton suivant lequel « qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » fait toujours florès...mais s'avère toujours aussi inopérant !

Jacques IDOUX